

Novembre 2014

Bulletin des élu-e-s **SUD** au CE de la DO Ouest

## **ASC : un guide des prestations 2015 quasi identique à 2014**

La mandature 2011/2014 s'achève. Conformément à leurs engagements, les représentants SUD ont œuvré en continu pour une redistribution du budget la plus équitable possible et ont garanti qu'une prestation minimum par an soit distribuée à tous les salarié-es de la DOO. Ainsi, l'envoi de chèques cadeaux (Cadhoc) en fin d'année à toutes et tous est reconduit tous les ans.

Aider plus celles et ceux qui ont le moins a prévalu. Assurément, une de nos orientations est confortée, parce que SUD tous les jours défend l'égalité des droits de toutes et tous.

**Cadeau de fin d'année 2014 :** En décembre, vous allez toutes et tous recevoir 80 € en chèques Cadhoc (budget 500 000 €). **Vote unanime SUD-CGT-CFDT.**

**Prestation de fin d'année 2015 :** Arbres de Noël, Cadeaux pour les enfants et chèques Cadhoc pour les salarié-es sont reconduits en 2015. (budget 480 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**Guichet loisirs :** prestation en légère baisse, reconduite en 2015, soit 150 € par salarié-e et 100 € par enfant et/ou conjoint (budget prévisionnel 600 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**Billetterie 2015 :** en partenariat avec France Billet (budget 200 000 €). Le changement : quota unique au choix de 6 manifestations ou carnets de 5 billets de cinéma. **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**Chèque lecture :** prestation reconduite pour un montant de 30 € toujours sur demande de l'ouvrant-droit avant le 30 Avril 2015 (budget 120 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**CESU 2015 :** reconduction de la prestation pour les motifs du handicap, de CLD/CLM, d'affection de longue durée, de mi-temps thérapeutique et pour les salarié-es mis à disposition pour maladie (budget de 100 000 €). **Vote unanime SUD-CGT-CFDT.**

**Allocation de scolarité :** reconduction de la prestation dans sa totalité (budget 400 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT-CFDT.** (1 abstention CFDT)

**Aides évènementielles :** Evènements familiaux ou professionnels, reconduction de la prestation en 2015 (budget de 20 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**Les vacances adultes, la continuité !** SUD a souhaité conserver dans son ensemble la prestation Vacances Adultes en 2015. Vous retrouverez donc dans cette famille de prestations : « les locations du CE » et « les chèques vacances avec épargne » plus au choix « le remboursement sur facture », « les chèques vacances sans épargne » ou « les voyages du CE ». Une légère baisse de 20 € du montant de la prestation « remboursement sur facture » et de la prestation « chèques vacances sans épargne » a été dictée par la baisse du budget global attribué aux ASC en 2015. Pour rester équitable, cette baisse a été répercutée à l'ensemble des QF. (budget Vacances Adultes 2 415 000 €). **Vote majoritaire SUD-CGT.**

**A l'occasion des élections CE du 18 au 20 novembre 2014**, un nouveau collectif SUD sollicite vos suffrages. En recueillant le plus grand nombre de voix possible, les candidat-es SUD pourront œuvrer pour garder le même cap en matière d'ASC : une redistribution la plus sociale possible.

**SUD s'investira** pour que le quotient familial (QF) demeure le levier indispensable à une majorité des prestations proposées. Calculé sur la base des revenus du foyer et en fonction de sa composition, le QF permet de prendre en compte la réalité des revenus en la rapportant au nombre de bénéficiaires.

**Pour une utilisation du budget ASC** au plus près des attentes et aspirations de chacune et chacun, pour l'égalité des droits, votez SUD !

## Formation 2015 : un avis négatif

Lors du CE d'Octobre, les élu-es étaient consulté-es sur les orientations et le plan de formation 2015.

SUD déplore que la direction ne respecte pas le code du travail (art L2323-34) en présentant ce plan et en demandant aux élu-es de rendre un avis lors de la même séance du CE.

**La politique de formation de l'entreprise s'inscrit dans sa volonté de diminuer les coûts** et de baisser de façon drastique les effectifs. Les salarié-es subissent une complexification de leur travail avec une généralisation de la poly compétence dans tous les domaines ...

Comment dès lors se satisfaire d'un budget formation en baisse constante et d'un nombre d'heures de formation métiers qui diminue dans tous les domaines et notamment pour les conseillers des unités de la relation clients, pour les techniciens des unités d'intervention !

Le secteur de la formation subit de plein fouet la politique GPEC de l'entreprise. Le nombre des formateurs et soutien formateurs dans les unités diminue de façon alarmante.

**Seule réponse de l'entreprise, la digitalisation**, nous assistons ainsi à une explosion des classes virtuelles, des formations E learning qui ne remplaceront jamais le partage d'une formation en présentielle.

**Chaque jour dans les services, les salarié-es nous alertent sur ces nouveaux modes de formations.** Ils suppriment le contact et le partage avec les formateurs et les collègues, ils déshumanisent la formation et peuvent la rendre anxiogène.

Par ailleurs, le déploiement dans les unités est loin d'être optimal avec une mise en œuvre dans des conditions matérielles inadaptées particulièrement dans les boutiques, un manque d'anticipation dans la planification, peu de suivi de l'efficacité.

**Pour toutes ses raisons les élu-es SUD ont rendu un avis négatif sur les orientations et le plan de formation 2015 et continueront tous les jours à porter la voix des salarié-es devant la direction.**

**Depuis plusieurs années nous soulignons le manque de données sur le suivi de l'efficacité des formations, notamment de l'efficacité à froid.**

Avec le développement de ces nouveaux moyens de formation, ce suivi va devenir encore plus indispensable. Nous espérons que cette année enfin la direction respectera l'engagement inscrit dans ses orientations « assurer l'efficacité des formations en prenant en compte les retours par les managers et les salarié-es dans une optique d'amélioration continue ».

**Nous souhaitons que les IRP soient associées plus largement à ces suivis. Alors nous pourrions tirer un vrai bilan de l'évolution de la formation, de sa qualité et de son efficacité vue des salarié-es**

POUR  
L'ÉGALITÉ  
DES DROITS

VOTONS

Sud

